



**HORAIRE, DURÉE ET COEFFICIENT DE L'ÉPREUVE ORALE^{spe}
AU BACCALAURÉAT
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL**

**Série ABI : Lettres Bilingues
Session 2021**

ÉPREUVE ORALE				
DATE	HORAIRE	ÉPREUVE	DURÉE	NOMBRE DE POINTS ALLOUÉS/ COEFFICIENT
Lundi 07 Juin 2021	À partir de 9H00 et par plage de 20 minutes	Oral Communication	20 mn	10 points / 0,5

Textes de référence :

- Arrêté N° 298/15 MINESEC/IGE/IP-BIL/SH/OVS du 25 septembre 2015 portant création de la série Bilingue à l'examen des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire Général (Baccalauréat A Bilingue).
- Décision N° 001/16/MINESEC/SG/IGE/OBC/IP-BIL du 14 janvier 2016 portant organisation de l'épreuve de *Oral communication* à l'examen Baccalauréat A4 Bilingue.

Fait à Yaoundé, le 05 JUIN 2021



Minkoulou Chenna Roger
PLEG/HE



**HORAIRES, DURÉES ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL**

**Séries A1, A2, A3, A4, A5 : Lettres et Philosophie
Session 2021**

ÉPREUVES OBLIGATOIRES				
DATES	HORAIRES	ÉPREUVES	DURÉES	COEFFI- CIENTS
Mardi 08 Juin 2021	08H00 – 12H00	Littérature ou Culture Générale	4H	3
	12H30 – 14H30	Langue Française	2H	2
	15H00 – 16H30	Informatique théorique	1H30	2
Mercredi 09 Juin 2021	08H00 – 12H00	Philosophie (A4)	4H	4
	08H00 – 11H00	Philosophie (A1, A2, A3, A5)	3H	3
	13H00 – 16H00	Anglais (A1, A2, A3, A4, A5)	3H	4
	16H30 – 18H30	Education Physique et Sportive théorique ⁽¹⁾	2H	2
Jeudi 10 Juin 2021	08H00 – 10H00	Mathématiques (A3, A4)	2H	2
	12H45 – 14H45	Géographie	2H	2
	16H00 – 18H00	Education à la Citoyenneté et à la Morale	2H	2
Vendredi 11 Juin 2021	08H00 – 11H00	Langue Vivante II (A2, A4, A5)	3H	3
		Grec (A1)	3H	3
	11H30 – 12H30	Sciences	1H	1
	13H00 – 16H00	Latin (A1, A2)	3H	3
	13H00 – 16H00	Latin (A3)	3H	4
	13H00 – 16H00	Langue Vivante III (A5)	3H	3
	16H30 – 18H30	Histoire	2H	2

NB : Langue vivante II : Allemand – Espagnol – Arabe – Italien – Chinois.

Langue vivante III : Italien ou Russe.

⁽¹⁾ L'épreuve théorique d'Education Physique et Sportive est obligatoire. Tout candidat inapte, absent à cette épreuve, sera déclaré refusé.

Textes de référence :

- Arrêté N° 91/21/MINESEC du 03 Juin 2021 relatif à la nature et à la définition des épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général.
- Arrêté N°72/16/ MINESEC/SG/ IGE/ESG/IP-LAL/S-LVII du 17 mars 2016 instituant et définissant l'épreuve de chinois à l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général.
- Arrêté N° 127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'éducation physique et sportive en formation continue et aux examens officiels.

Fait à Yaoundé, le

Le Directeur,



20 5 JUIN 2021

Minkoulou Etienne Roger
FLEG/NE



HORAIRES, DURÉES ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
Série ABI : Lettres Bilingues
Session 2021

ÉPREUVES OBLIGATOIRES				
DATES	HORAIRES	ÉPREUVES	DURÉES	COEFFICIENTS
Lundi 07 Juin 2021	A partir de 9h et par plage de 20 mn	Oral Communication	20 Mn	0,5
Mardi 08 Juin 2021	08H00 – 12H00	Littérature ou Culture Générale	4H	3
	12H30 – 14H30	Langue Française	2H	2
	15H00 – 16H30	Informatique théorique	1H30	2
	16H45 – 18H45	Sport and Physical Education ⁽¹⁾	2H	2
Mercredi 09 Juin 2021	08H00 – 12H00	Philosophie	4H	4
	13H00 – 16H40	Intensive English	3H40	3,5
Jeudi 10 Juin 2021	08H00 – 10H00	Mathématiques	2H	2
	12H45 – 14H45	Géographie	2H	2
	16H00 – 18H00	Citizenship Education	2H	2
Vendredi 11 Juin 2021	08H00 – 11H00	Langue Vivante II	3H	3
	11H30 – 12H30	Sciences	1H	1
	16H30 – 18H30	Histoire	2H	2

NB: - ⁽¹⁾ L'épreuve de Sport and Physical Education est obligatoire. Tout candidat inapte, absent à cette épreuve, sera déclaré refusé.

- Langue vivante II: Allemand - Espagnol - Arabe – Chinois - Italien.

Textes de référence :

- Arrêté N° 91/21/MINESEC du 03 Juin 2021 relatif à la nature et à la définition des épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général.
- Arrêté N° 298/15/MINESEC/IGE/IP-BIL/SH/OVS du 25 septembre 2015 portant création de la série Bilingue à l'examen des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire Général (Baccalauréat A Bilingue).
- Décision N° 001/16/MINESEC/SG/IGE/OBC/IP-BIL du 14 janvier 2016 portant organisation de l'épreuve de *Oral communication* à l'examen Baccalauréat A4 Bilingue.
- Arrêté N° 127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'éducation physique et sportive en formation continue et aux examens officiels.

Fait à Yaoundé, le

Le Directeur,



Signature
FLESH



**HORAIRES, DURÉES ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL**

Série C : Mathématiques, Physique - Chimie

Session 2021

ÉPREUVES OBLIGATOIRES				
DATES	HORAIRES	ÉPREUVES	DURÉES	COEFFI- CIENTS
Mardi 08 Juin 2021	08H00 – 11H00	Littérature ou Culture Générale*	3H	2
	08H00 – 10H00	Philosophie *	2H	2
	12H30 – 14H30	Langue Française*	2H	1
	15H00 – 17H00	Informatique théorique	2H	2
Mercredi 09 Juin 2021	08H00 – 12H00	Mathématiques	4H	7
	13H00 – 15H00	Anglais	2H	3
	16H30 – 18H30	Education Physique et Sportive théorique ⁽¹⁾	2H	2
Jeudi 10 Juin 2021	08H00 – 12H00	Physique Théorique	4H	4
	12H45 – 14H45	Histoire	2H	1
	16H00 – 18H00	Éducation à la Citoyenneté et à la Morale	2H	2
Vendredi 11 Juin 2021	08H00 – 10H00	Sciences de la Vie et de la Terre, Education à l'Environnement, Hygiène et Biotechnologie (SVTEEHB)	2H	2
	13H00 – 16H00	Chimie Théorique	3H	2

NB* Le candidat composera en Français (Littérature/Culture Générale et Langue Française) ou en Philosophie.

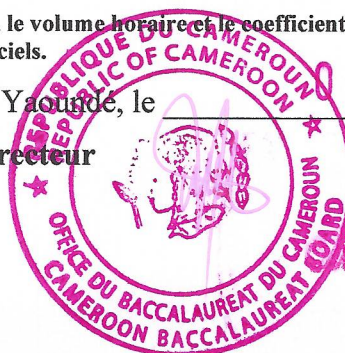
⁽¹⁾ L'épreuve théorique d'Education Physique et Sportive est obligatoire. Tout candidat inapte, absent à cette épreuve, sera déclaré refusé.

Textes de référence :

- Arrêté N° 91/21/MINESEC du 03 Juin 2021 relatif à la nature et à la définition des épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général.
- /SG/IGE/IP-INFO du 20 mars 2012 portant définition de l'épreuve d'Informatique au Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire, séries A, C et D.
- Arrêté N° 127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'éducation physique et sportive en formation continue et aux examens officiels.

Fait à Yaoundé, le

Le Directeur



05 JUIN 2021

Marboulou Etienne Roger
FLEG/ME



**HORAIRES, DURÉES ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL**

**Série D : Mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Education à l'Environnement,
Hygiène et Biotechnologie (SVTEEBB)**

Session 2021

ÉPREUVES OBLIGATOIRES				
DATES	HORAIRES	ÉPREUVES	DURÉES	COEFFI- CIENTS
Mardi 08 Juin 2021	08H00 – 11H00	Littérature ou Culture Générale*	3H	2
		Philosophie*	2H	2
	12H30 – 14H30	Langue Française*	2H	1
	15H00 – 17H00	Informatique théorique	2H	2
Mercredi 09 Juin 2021	08H00 – 12H00	Mathématiques	4H	4
	13H00 – 15H00	Anglais	2H	3
	16H30 – 18H30	Education Physique et Sportive théorique ⁽¹⁾	2H	2
Jeudi 10 Juin 2021	08H00 – 11H00	Physique Théorique	3H	2
	12H45 – 14H45	Géographie	2H	1
	16H00 – 18H00	Éducation à la Citoyenneté et à la Morale	2H	2
Vendredi 11 Juin 2021	08H00 – 12H00	Sciences de la Vie et de la Terre, Education à l'Environnement, Hygiène et Biotechnologie (SVTEEBB) théorique	4H	4
	13H00 – 16H00	Chimie Théorique	3H	2

NB* Le candidat composera en Français (Littérature/Culture générale et Langue française) ou en Philosophie.

⁽¹⁾ L'épreuve théorique d'Education Physique et Sportive est obligatoire. Tout candidat inapte, absent à cette épreuve, sera déclaré refusé.

Textes de référence :

- Arrêté N° 91/21/MINESEC du 03 Juin 2021 relatif à la nature et à la définition des épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général.
- Arrêté N° 127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'éducation physique et sportive en formation continue et aux examens officiels.

Fait à Yaoundé le

Le Directeur,



05 JUIN 2021

Mikoulou Etienne Roger
FLEG/HE



HORAIRES, DURÉES ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL

Série E : Mathématiques et Techniques

Session 2021

ÉPREUVES OBLIGATOIRES				
DATES	HORAIRES	ÉPREUVES	DURÉES	COEFFI- CIENTS
Mardi 08 Juin 2021	08H00 – 11H00	Littérature ou Culture Générale*	3H	2
	08H00 – 10H00	Philosophie*	2H	2
	12H30 – 14H30	Langue Française*	2H	1
	15H00 – 17H00	Informatique théorique	2H	2
Mercredi 09 Juin 2021	08H00 – 12H00	Mathématiques	4H	6
	13H00 – 15H00	Anglais	2H	3
	16H30 – 18H30	Education Physique et Sportive théorique ⁽¹⁾	2H	2
Jeudi 10 Juin 2021	08H00 – 11H00	Physique	3H	3
	11H30 – 15H30	Fabrication des Eléments Mécaniques	4H	4
	16H00 – 18H00	Éducation à la Citoyenneté et à la Morale	2H	2
Vendredi 11 Juin 2021	08H00 – 12H00	Dessin & Technologies des Systèmes Mécaniques	6H	6
	13H00 – 16H00	Chimie	3H	2

NB* Le candidat composera en Français (Littérature/Culture Générale et Langue Française) ou en Philosophie.

⁽¹⁾ L'épreuve théorique d'Education Physique et Sportive est obligatoire. Tout candidat inapte, absent à cette épreuve, sera déclaré refusé.

Textes de référence :

- Arrêté N° 91/21/MINESEC du 03 Juin 2021 relatif à la nature et à la définition des épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général.
- Décision n° 88/12/MINESEC/SG/IGE/IP-INFO du 20 mars 2012 portant définition de l'épreuve d'Informatique au Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire, séries A, C et D.
- Arrêté N° 127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'éducation physique et sportive en formation continue et aux examens officiels.

Fait à Yaoundé, le

Le Directeur,



05 JUIN 2021

Emmanuel Etienne Roger
PLEGHE



**HORAIRES, DURÉES ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT
DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL**

**Série TI : Technologies de l'Information
Session 2021**

ÉPREUVES OBLIGATOIRES				
DATES	HORAIRES	ÉPREUVES	DURÉES	COEFFI- CIENTS
Mardi 08 Juin 2021	08H00 – 11H00	Littérature ou Culture Générale*	3H	2
	08H00 – 10H00	Philosophie *	2H	2
	12H30 – 14H30	Langue Française*	2H	1
	15H00 – 17H00	Maintenance et Multimédia	2H	2
Mercredi 09 Juin 2021	08H00 – 12H00	Mathématiques	4H	4
	13H00 – 15H00	Anglais	2H	3
	16H30 – 18H30	Education Physique et Sportive théorique ⁽¹⁾	2H	2
Jeudi 10 Juin 2021	08H00 – 10H00	Physique	2H	2
	12H45 – 14H45	Géographie	2H	1
	16H00 – 18H00	Éducation à la Citoyenneté et à la Morale	2H	2
Vendredi 11 Juin 2021	08H00 – 10H00	Sciences de la Vie et de la Terre, Education à l'Environnement, Hygiène et Biotechnologie (SVTEEHB)	2H	2
	10H30 – 12H30	Systèmes d'Information	2H	3
	13H00 – 15H00	Chimie	2H	2
	15H30 – 18H30	Algorithme & Programmation	3H	3

NB: * Le candidat composera en Français (Littérature/Culture générale et Langue française) ou en Philosophie

⁽¹⁾ L'épreuve théorique d'Education Physique et Sportive est obligatoire. Tout candidat inapte, absent à cette épreuve, sera déclaré refusé.

Textes de référence :

- Arrêté N° 91/21/MINESEC du 03 Juin 2021 relatif à la nature et à la définition des épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général.
- Arrêté N° 127/CAB/PM du 10 septembre 2012 fixant la nature, le volume horaire et le coefficient de l'épreuve d'éducation physique et sportive en formation continue et aux examens officiels.

Fait à Yaoundé, le
Le Directeur,



05 JUIN 2021

Minkoulou Etienne Roger
PLEG/ME



HORAIRES ET DURÉES DES ÉPREUVES PRATIQUES OBLIGATOIRES
DU BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL

Séries C & D
Session 2021

DATE	HORAIRES	ÉPREUVES	SERIES	DURÉES	COEFFI CIENTS
Samedi 12 Juin 2021	9H30 – 10H30	Chimie Pratique	C & D	1H	1
	9H30 – 10H30	Informatique Pratique	TI	1H	2
	11H00 – 12H00	Physique Pratique	C	1H	1
	11H00 – 13H00	SVTEELHB Pratique	D	2H	2

Texte de référence :

- Arrêté N° 91/21/MINESEC du 03 Juin 2021 relatif à la nature et à la définition des épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général.

Fait à Yaoundé, le
Le Directeur,



05 JUIN 2021

Minkoulou Etienne Roger
PLEG/H.E



**HORAIRES ET DURÉES DES ÉPREUVES FACULTATIVES DU
BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL**
Séries A, ABI, C, D, E, TI
Session 2021

DATE	HORAIRES	ÉPREUVES	SERIES	DURÉES
Samedi 12 Juin 2021	08H00 - 09H00	Manual Labour/ Handicraft / Drawing	ABI	1H
		1 ^{er} groupe		
	08H00 - 09H30	Dessin d'art	A,ABI,C,D,E,TI	1H
		Education ménagère		1H
		Education musicale		1H
		Langues anciennes Grec		1H30
		Latin		1H
		Langue vivante*		1H30
		2 ^e groupe		
	À partir de 09H30	TP Informatique	A, ABI	2H
		TP Chimie		1H
		TP Physique		2H
		TP SVT		2H

NB: *La langue vivante étrangère choisie doit être différente de la ou (les) langue(s) traitée(s) par le candidat comme épreuve(s) obligatoire(s).

Textes de référence :

- Arrêté N° 91/21/MINESEC du 03 Juin 2021 relatif à la nature et à la définition des épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général.
- Arrêté N°298/15/MINESEC/SG/IGE/OBC/IP-BIL/SH/OVS du 25 septembre 2015 portant création de la série Bilingue à l'examen des Baccalauréats de l'Enseignement Secondaire Général (Baccalauréat A Bilingue).

Fait à Yaoundé, le
Le Directeur,



12 JUIN 2021
Fait à Yaoundé, le
Le Directeur,
FLENG/HE



**HORAIRE, DURÉES ET COEFFICIENT DE LA
PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE FIN DE STAGE EN ENTREPRISE**

BACCALAURÉAT Série TI : Technologies de l'Information

Session 2021

PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES RAPPORTS DE FIN DE STAGE				
DATE	HORAIRE	ARTICULATIONS	DURÉES	COEFFICIENT
Du Mardi 15 au Vendredi 18 Juin 2021	À partir de 8 heures et par plage de 50 minutes	Mise en place	10 mn	2
		Exposé	25 mn	
		Observations et jeu de questions - réponses	10 mn	
		Délibérations et Notation	5 mn	

Texte de référence :

Décision n° 284/13/MINESEC/SG/IGE/IP-INFO du 4 juin 2013 complétant les dispositions de la décision N° 873/12/MINESEC/SG/IGE/IP-INFO du 10 décembre 2012 portant définition des épreuves au Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général, série Technologies de l'Information (TI).

Fait à Yaoundé, le

Le Directeur,



05 JUIN 2021

Ninkoulou Elienne Roger
PLG/ME

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

DIRECTION

DIVISION DES EXAMENS

B.P. : 13904 – YAOUNDE
Tél. : +237 222 30 55 66 / Télécopie : +237 222 30 55 67
courriel : officebaccam@obc.cm / Site web : www.obc.cm



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

DIRECTORATE

DEPARTMENT OF EXAMINATIONS

P.O. Box : 13904 YAOUNDE
Phone: +237 222 30 55 66 / Fax : +237 222 30 55 67
e-mail : officebaccam@obc.cm / Website : www.obc.cm

**HORAIRES, DURÉES ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES PRATIQUES DU
BACCALAURÉAT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL**

Série E : Mathématiques et Techniques
Session 2021

ÉPREUVES PRATIQUES TRAVAUX PRATIQUES ET COMMANDE NUMÉRIQUE				
DATES	HORAIRES	ÉPREUVES	DURÉES	COEFFI- CIENTS
Du Mardi 15 au Vendredi 18 Juin 2021	08H00 – 09H00	Technologie et Analyse de Fabrication	1H	1
	10H00 – 11H00	Travaux Pratiques de câblage	1H	1
	12H30 – 14H30	Travaux Pratiques de Fabrication	2H	2

Texte de référence :

- Arrêté N° 91/21/MINESEC du 03 Juin 2021 relatif à la nature et à la définition des épreuves du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire Général.

Fait à Yaoundé, le

Le Directeur,



05 JUIN 2021

Elianna Roger
PLEG/HE